



Actualités

- Mesures Salariales GRDF 2026



Ordre du jour

- ① Avis global sur la politique sociale de GRDF
- ② Politique sociale de GRDF, bloc 2 : présentation du Plan de Développement des Compétences 2026, pour information



Face aux propositions très insuffisantes de la Direction sur les mesures salariales 2026, l'ensemble des Organisations Syndicales Représentatives ont décidé de ne plus siéger en IRP et de rompre le dialogue social. Lors de la séance du CSE-C du 18 décembre, les élus ont lu une déclaration commune et ont quitté la séance.

S'agissant des sujets inscrits à l'ordre du jour, si nous avions siégé, l'avis des élus CGT sur la politique sociale de GRDF pour l'année 2026 aurait été négatif. Retrouvez ci-après notre analyse sur le sujet.

① Politique sociale de GRDF, pour avis

La politique sociale de l'entreprise est structurée autour de plusieurs thématiques dont notamment la rémunération, l'emploi et les qualifications, l'égalité professionnelle, la santé, la sécurité, les conditions de travail et le handicap.

La délégation CGT considère que certains points ne sont pas suffisamment documentés. Cela soulève la question de la transparence des données transmises. C'est le cas par exemple des différences d'évolution des effectifs entre les régions.



Certaines réponses de la Direction concernant, entre autres, le recrutement des alternants et les rôles qui leurs sont confiés ont également suscité des interrogations.

Concernant la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP), nous demandons qu'elle soit en cohérence avec une politique de transition énergétique dans laquelle GRDF doit avoir toute sa place.

En termes de formation, la délégation CGT constate qu'une place importante est réservée aux formations dites "obligatoires" au détriment des cursus de formation nécessaires à la progression dans l'emploi et, plus globalement, aux projets de carrière.





La délégation CGT a par ailleurs relevé des disparités en matière d'accès à la formation qui, à métiers équivalents, varient selon les managers et les régions. Les résultats de l'enquête « C'est à vous » attestent le ressenti des agents.

En amont de cette séance, la délégation CGT a attiré l'attention de la Direction sur la question des licenciements pour inaptitude professionnelle en rappelant qu'il s'agit de situations dont l'impact humain est très important. Les salariés concernés et leurs familles ne devraient pas être pénalisés par un événement de vie, qu'il soit ou non lié à l'activité professionnelle.

Sur le volet handicap la Délégation CGT relève encore des écarts en termes d'évolution de carrière ainsi que des problématiques de recrutement d'agents en situation de handicap. Pour atteindre l'objectif de 6 % de salariés en situation de handicap dans ses effectifs,

la Direction mise probablement sur le vieillissement de la population de GRDF. Cela pourrait en effet générer un accroissement des demandes de Reconnaissance de la Qualité de Travailleurs Handicapés. Mais cela fausserait aussi les chiffres puisque, rappelons-le, les personnes de plus de 50 ans en situation de handicap comptent pour un 1,5 agent dans les statistiques.

Concernant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, nous déplorons que le taux de féminisation des effectifs dans l'entreprise soit en baisse constante.

Enfin, sur le volet de la santé, le taux d'absentéisme mais aussi les accidents du travail et les reconnaissances de maladies professionnelles sont en constante évolution.

Pour toutes ses raisons, la Délégation CGT aurait émis un avis négatif sur ce dossier Politique Sociale de GRDF.

Prochain CSE Central : Jeudi 22 janvier 2026



Les élus et mandatés de la FNME-CGT vous souhaitent de passer de belles fêtes de fin d'année. Profitez-en pour vous reposer et recharger vos batteries. Les batailles de 2025 vont se poursuivre en 2026.

Le premier cadeau que vous pouvez offrir à vos familles et vos amis serait de signer la pétition en ligne pour exiger la baisse de la TVA sur les factures énergétiques.

**Vous voulez faire baisser les factures d'électricité et de gaz de 14% ?
Signez la pétition pour une TVA à 5,5% sur le site du Sénat.**

Signez ici !



**Pour signer,
cliquez ici !**



csec-grdf.fnme-cgt.fr



@CseCCGTGRDF



@CseCCGTGRDF